

# Cocktail sensation



12 - 14 ans

## CONTACT ORGANISATEUR

Ufoval 74  
3 avenue de la plaine - BP 340  
74 008 Annecy  
Tél: 04.50.52.30.00  
ufoval@fol74.org

**En savoir plus :** [www.fol74.org](http://www.fol74.org)

### Les indispensables :

- Fiche de renseignements médicaux, complétée et signée + médicaments et ordonnance.
- Test d'aisance aquatique
- certificat médical de non-contre-indication à la pratique de la plongée
- Autorisation parentale

## Taussat

### Cocktail sensation

#### Centre de vacances Castel Landou Réf. 074002001

Ce séjour est l'occasion de découvrir l'exotisme de la glisse en pirogue hawaïenne, d'effectuer quelques tours de circuit au volant d'un kart, l'adrénaline monte ! Et enfin d'atteindre le sommet de la Dune du Pilat et admirer la vue magnifique sur la côte océane et la forêt landaise.

Spécial 10, 14 et 21 jours : 1 sortie escalarbre avec tyroliennes à gogo..., sensations garanties!

Spécial 14 et 21 jours : Pour faire les fous, rigoler une journée à AquaPark (jeux gonflables aquatiques)

Spécial 21 jours : Pour se détendre, une journée à Aqualand où toboggans géants vous attendent! Et pour jouer les équilibristes sur l'eau, une sortie en stand-up paddle !

Enfin, on explore la faune et la flore marine avec 2 séances de plongée avec bouteille !

#### Le Centre :

Le village de Taussat-les-Bains se trouve à 40 km de Bordeaux, au bord du Bassin d'Arcachon proche du parc régional des Landes de Gascogne. D'une capacité de 195 lits, le centre « Castel Landou » se compose de 4 bâtiments implantés dans un grand parc. Il est idéalement placé au bord du Bassin avec un accès direct à la plage.

Les enfants, âgés de 3 à 17 ans, sont répartis par tranche d'âge. Chaque groupe d'âge occupe un bâtiment qui se compose de chambres spacieuses de 4 à 8 lits avec sanitaires et douches intégrés ou à proximité. De nombreuses salles d'activités, une salle à manger et sa terrasse, une piscine découverte chauffée et surveillée complètent les équipements de base (lingerie, cuisine, infirmerie).





**Pirogue hawaïenne\*** : Les jeunes découvrent l'exotisme de la glisse en pirogue hawaïenne à 3 ou 4 par embarcation (pirogues traditionnelles OC3).

Cette séance d'initiation peut se pratiquer sur 2 sites :

- Sur le lac de Cazaux/Sanguinet pour observer et comprendre la richesse de l'environnement de ce site naturel encore préservé,
- Sur le bassin d'Arcachon pour découvrir l'île aux Oiseaux et ses cabanes tchanquées, le banc d'Arguin...

**\*Test d'aisance aquatique obligatoire**

**Karting\*** : Une sortie au circuit de karting Top Gun Evasion de Biganos est prévue. Il est situé à 15 km du centre, les enfants s'y rendent à vélo par les pistes cyclables. L'activité se déroule sur circuit extérieur, elle est encadrée par un moniteur brevet d'état. Chaque enfant pilote pendant 3 sessions de 10 minutes. L'aspect mécanique et le pilotage de cet engin sont également abordés.

**\*INFOS : Taille minimum 1 m 20**

**Pêche à pied** : A marée basse, des sorties pêche à pied en petit groupe sont organisées sur le Bassin. Lors de cette pêche, les jeunes ont l'occasion de ramasser des coquillages (coques, palourdes, bigorneaux...), des crabes, des crevettes et des petits poissons. Les enfants apprennent à reconnaître les différentes espèces. Suite à cela, la réalisation d'un aquarium est prévue. Un suivi est fait tout au long du séjour (nettoyer l'aquarium, alimenter les animaux...). A la fin du séjour, les jeunes remettent à l'eau les animaux de l'aquarium

**Ascension de la Dune du Pilat** : Une journée à la Dune du Pilat est au programme. Qui n'a jamais rêvé de gravir la plus haute dune d'Europe (106 m) ? Au sommet, vue sur la côte océane, les passes d'entrée du bassin d'Arcachon, la forêt landaise, le Banc d'Arguin et même la chaîne des Pyrénées par ciel très clair. Les enfants s'y rendent en car. Une fois sur place, ils pique-niquent dans la forêt landaise avant de gravir la dune. Des jeux et des baignades à la plage de la Corniche sont au programme de cette journée.

**Accrobranche (10, 14 et 21 jours)** : Une sortie accrobranche à l'Escalad'Parc d'Andernos-Les-Bains est organisée. Les jeunes s'y rendent à vélo (environ 30 minutes). Des parcours de différentes difficultés permettent aux jeunes de grimper et de se déplacer d'arbre en arbre. De nombreux défis sont à relever : saut de Tarzan géant, ponts de singe, tyroliennes, filets à grimper.

**Aqua Park (14 et 21 jours)** : L'Aquapark se situe à Mios à 45 minutes du centre pour un moment complètement fou. Au rendez-vous, parcours du combattant flottant, tours plongeoirs, catapultes et tyroliennes... Pour faire le plein de sensations fortes !

**Stand up paddle (21 jours)\*** : Les jeunes découvrent de nouvelles sensations de glisse en pratiquant une séance de stand up paddle. Debout sur l'eau et propulsé à la pagaie, le stand up paddle est une activité physique ludique à la portée de tous. C'est l'occasion de découvrir un environnement sauvage exceptionnel aux abords du parc ornithologique du Teich avec l'observation des oiseaux du Bassin d'Arcachon (aigrettes, gazettes, hérons cendrés, foulques, sternes...).

**\*Test d'aisance aquatique obligatoire**

**Aqualand (21 jours)** : Une journée à Aqualand, le plus grand parc aquatique de la Côte Atlantique situé à Gujan-Mestras (45 minutes du centre). Il offre des attractions uniques déclinant l'eau sous toutes ses formes dans un parc arboré de 6 hectares. Les attractions sont classées en 3 niveaux : Vert (accessible à tous, c'est simple), Rouge (averti, ça glisse fort) et Noir (chevronné, ça booste). Au programme : toboggans, tourbillons géants, piscines à vagues...

**Plongée (21 jours)\*** : Les jeunes participent à 2 séances de plongée sur une demi-journée chacune. La première séance se déroule à la piscine du centre pour se familiariser avec le matériel. La deuxième séance a lieu en milieu naturel dans le bassin côté Cap Ferret pour explorer la faune et la flore marines (herbier marin, hippocampes...). Les jeunes mettent en application les bases apprises lors de la 1ère séance en piscine (apprendre à respirer sous l'eau, vider son masque, utiliser la bouteille, gérer son appréhension...). Cette activité est encadrée par des professionnels de l'école de plongée Hippo située à Grand-Piquey à une vingtaine de kilomètres du centre. Le trajet s'effectue en bus ou à vélo.

**\*certificat médical et autorisation parentale obligatoires**

**Baignades à la piscine du centre et à l'océan** : Les baignades s'effectuent toujours sous la surveillance d'une personne qualifiée (surveillant de baignade, BNSSA...). Un animateur pour 8 enfants pour les 12-14 ans. Le centre dispose d'une piscine de 9 mètres sur 12 mètres avec une profondeur progressive de 40 cm à 1m60. Les baignades à l'océan se font à la plage surveillée du Grand Crohot où se trouve un poste de sécurité de Maîtres-Nageurs-Sauveteurs (MNS). La plage se trouve à une vingtaine de kilomètres du centre. Les enfants s'y rendent en bus ou à vélo. L'organisation des baignades se fait avec les MNS, et il est possible de ne pas avoir l'autorisation de se baigner avec un groupe d'enfants (trop de vent, hauteur de vagues trop importante, trop de monde...). Les enfants se baignent également dans le Bassin à marée haute.

**Activités traditionnelles de colo :**

- Grands jeux (prise du drapeau, sagamore, thèque sur la plage, jeux sportifs...)

- Activités manuelles (préparation de décors pour les spectacles...)

- Journées à thème (chasse aux trésors, pirates, course de caisses à savon, olympiades...)

- Veillées (spectacle organisé par les jeunes, jeux de rôles, loup garou, défifoo, balade au coucher de soleil, soirée barbecue-chamallow, fureur, boum...)

*A noter ! Nous nous réservons le droit d'annuler une activité si toutes les conditions de sécurité nécessaires à sa pratique ne sont pas pleinement remplies : météo, santé de l'enfant...*



1 animateur pour 8 jeunes en moyenne encadre les différentes activités. L'équipe de direction se compose d'une directrice, d'un adjoint par tranche d'âge et d'une assistante sanitaire. Des personnes de service assurent l'entretien des locaux. Un cuisinier et son aide préparent les repas.

Les animateurs, quel que soit le moment de la journée, sont toujours présents, avec un souci constant de sécurité et d'apprentissage.

**L'alimentation :** Les repas, préparés par le cuisinier du centre, sont équilibrés, variés et pris à des heures régulières. Le partage du repas est un moment convivial, d'écoute et d'échange entre les personnes. C'est un temps éducatif durant lequel les animateurs veillent à ce que chacun goûte de tout, mange suffisamment et participe activement à la mise des tables, au débarrassage, au nettoyage des tables... Les régimes alimentaires médicaux sont respectés. Les convictions religieuses et philosophiques le sont également, si elles n'ont pas d'incidence sur l'organisation collective.

**Linge :** Le linge est lavé régulièrement par la lingère du centre. Malgré l'attention qu'on peut y apporter, il existe toujours, en collectivité, un risque de problème de lavage (linge déteint, abîmé). Il est préférable de choisir des vêtements pratiques, pas trop délicats, ayant déjà servi, plutôt que des vêtements neufs. Afin de réduire les risques de perte, il est indispensable de marquer les vêtements au nom de votre enfant.

### Santé

Veillez remplir avec attention et sans omission la fiche de renseignements médicaux que vous recevrez avec la confirmation d'inscription en nous indiquant par exemple les allergies ou les régimes spécifiques. Le suivi médical est assuré par un adulte qualifié qui se charge des soins médicaux légers ou de l'application des traitements en cours.

Si votre enfant est malade, il est conduit chez le médecin et vous en êtes immédiatement avertis. Si votre enfant a un traitement en cours lors de son séjour, il est impératif de joindre l'ordonnance aux médicaments que vous donnez au responsable à l'arrivée au centre.

Les éventuels frais médicaux sont avancés par le centre, les ordonnances sont ensuite adressées aux familles contre remboursement (sauf si vous nous avez fourni une attestation CMU en cours de validité). Il est essentiel de nous informer, lors de l'inscription, de tout problème particulier important concernant la santé de votre enfant.

### Relations Parents/ Enfants

**Courrier :** Nous incitons les enfants à vous envoyer une lettre après leur arrivée. Ils sont bien sûr libres d'écrire autant de fois qu'ils le souhaitent. N'oubliez pas de glisser dans la valise des enveloppes timbrées à votre adresse. Des lettres de votre part sont également recommandées et les bienvenues. Nous vous conseillons de privilégier le courrier pour correspondre.

**Téléphone :** Si vous souhaitez exceptionnellement joindre votre enfant par téléphone, faites-le entre 17h30 et 18h45 en vous armant de patience car les lignes sont souvent occupées.

**E-mail :** Vous avez aussi la possibilité d'écrire par mail à votre enfant à l'adresse suivante : [ufoval.74.taussat@wanadoo.fr](mailto:ufoval.74.taussat@wanadoo.fr)

**Internet :** Des nouvelles sont données sur le blog du séjour, et parfois même quelques photos. Pour le consulter, il suffit de vous rendre sur le site [www.fol74.org/blogs-de-nos-sejours](http://www.fol74.org/blogs-de-nos-sejours). L'identifiant et le mot de passe vous seront communiqués sur la convocation de départ.

### Argent de poche

Une somme de 10 € est suffisante. Vous la remettez à un animateur responsable au moment du départ en utilisant l'enveloppe « argent de poche ». L'argent est gardé au bureau et les jeunes peuvent l'utiliser à la boutique du centre (bonbons, glaces, cartes postales, timbres, souvenirs).

### Objets de valeur

La nature du séjour nous conduit à déconseiller la présence de tout objet de valeur (lecteur mp3, bijoux, téléphone mobile, CD, etc...). Toute disparition d'objets personnels devra être signalée au directeur dès constat et, en tout état de cause, avant la fin du séjour. Attention les vols, dégradations ou perte de téléphone portable ne sont pas couverts par notre Association.

**ATTENTION !** Si votre comportement était de nature à nuire à votre sécurité ou à celle de vos camarades, ou encore à compromettre la qualité des vacances que nous nous efforçons de proposer à chacun d'entre vous, une décision de renvoi pourrait être prise à votre rencontre, frais de retour à votre charge...

### Assurance

Tous les enfants participant à nos séjours sont assurés en responsabilité civile et individuelle accident. Nous vous rappelons que les pertes d'objets, les vols, les bijoux, les espèces ne sont pas garantis par l'assurance. En cas d'accident corporel, l'assurance intervient en complément des remboursements de la sécurité sociale et de votre mutuelle, sur présentation des bordereaux de remboursement accompagnés de la référence du sinistre qui vous sera communiquée par nos services.



## Transports

Au départ de la région Auvergne Rhône Alpes, les voyages sont organisés de nuit en autocar de grand tourisme (en train de jour si l'effectif est faible, notamment sur les séjours de 7 jours).

Au départ des autres régions, les voyages sont organisés en train jusqu'à la gare de Fature Biganos ou Bordeaux. Transfert en car de la gare au centre. Le voyage s'effectue de jour.

Une convocation regroupant toutes les informations vous sera transmise 10 jours avant le départ.

### A remettre le jour du départ

#### MEMO

- Fiche de renseignements médicaux complétée et signée
- Médicaments + ordonnance médicale (le cas échéant)
- L'enveloppe contenant l'argent de poche, sur laquelle vous aurez écrit le nom et le prénom de votre enfant ainsi que la somme contenue dans l'enveloppe.
- Test d'aisance aquatique
- certificat médical de non-contre-indication à la pratique de la plongée
- Autorisation parentale
- La fiche trousseau.
- Tout autre document que vous jugerez utile de remettre à l'équipe de direction du séjour

Bon séjour avec UFOVAL 74 / Vacances  
Pour Tous !



Nom et Prénom de l'enfant : .....

Chaque pièce du trousseau doit être marquée au nom et prénom du jeune, à l'aide de bandes tissées et cousues.	<i>CONSEILLÉ</i>	<i>DANS LA VALISE</i>	<i>SUR SOI</i>	Inventaire de l'animateur	
				ARRIVEE	DEPART
VALISE ou SAC DE VOYAGE	1				
CHAPEAU, CASQUETTE ou BOB	1				
TEE –SHIRT, POLOS	8				
PULL ou SWEET dont <b>1Chaud</b>	4				
COUPE VENT / IMPERMEABLE	1				
SHORT, BERMUDAS ou PANTACOURT	5				
PANTALON	3				
ROBE ou JUPE	Facultatif				
SLIPS, CULOTTES ou CALECONS	8				
PAIRES DE CHAUSSETTES	4 à 7				
PYJAMA (plus en cas d'énurésie)	2				
MAILLOT DE BAIN (pas de short)	2				
SERVIETTE DE PLAGE	2				
PETIT SAC A DOS pour la plage et balade	1				
SANDALETTES pour marcher ( pas de tong)	1				
NU-PIEDS	1				
BASKETS	1				
SERVIETTE DE TABLE	2				
SERVIETTE DE TOILETTE	2				
GANT DE TOILETTE	3				
TROUSSE DE TOILETTE : Gel douche ou savon avec étui, shampoing, peigne ou brosse, brosse à dent, dentifrice, crème solaire, mouchoirs en papier					
NECESSAIRE COURRIER : Bloc, enveloppes, timbres, stylo					
AUTRES					



**SEJOUR :**

NOM ET PRÉNOM DE L'ENFANT :

.....

Date du séjour : Du ..... Au .....

**A REMPLIR PAR LE MAITRE NAGEUR**

Attestation de réussite au test d'aisance aquatique préalable à la pratique des activités aquatiques et nautiques (canoë-kayak et disciplines associées, descente de canyon, ski nautique, nage en eau vive, surf, glisse aérotractée nautique, voile) en Accueils Collectifs de Mineurs.

Suivant l'arrêté du 25 avril 2012 fixant les modalités d'encadrement et les conditions d'organisation et de pratiques de certaines activités physiques en ACM.

L'attestation peut être délivrée par une personne titulaire des diplômes suivants : Brevet National de Sécurité Aquatique (BNSSA), Diplôme d'Etat de maître nageur sauveteur (DE de MNS), Brevet d'Etat d'Educateur Sportif des Activités de la Natation (BEESAN), Brevet Professionnel de la Jeunesse, de l'Education Populaire et de Sport des activités aquatiques et de la Natation (BPJEPS AAN), ou tout autre BEES ou BPJEPS des spécialités nautiques considérées.

Ce document atteste l'aptitude du mineur à : effectuer un saut dans l'eau, réaliser une flottaison sur le dos pendant 5 secondes, réaliser une sustentation verticale pendant 5 secondes, nager sur le ventre sur 20 mètres, franchir une ligne d'eau ou passer sous une embarcation ou un objet flottant. Le parcours peut être effectué avec une brassière de sécurité.

Je soussigné(e)

.....  
.....

Titulaire du diplôme :

.....  
.....

Date de délivrance du diplôme : .....

Certifie que l'enfant

.....  
.....

Né(e) le ..... / ..... / .....

A passé avec succès les épreuves demandées.

Fait à ..... le.....

Cachet et signature :



**SEJOUR :**

NOM ET PRÉNOM DE L'ENFANT :

.....

Date du séjour : Du ..... Au .....

**A REMPLIR PAR LE MEDECIN**

Je soussigné, Docteur :

certifie avoir pris connaissance de la liste des contre-indications à la pratique de la plongée sous-marine établie par la Commission Médicale et de Prévention Nationale de la FFESSM ([www.ffessm.fr](http://www.ffessm.fr)),

avoir examiné Mr, Mme, Mlle:

né(e) le :

demeurant à :

et déclare qu'il (elle) ne présente pas à ce jour de contre-indication cliniquement décelable à la pratique des activités subaquatiques.

Fait à : ..... Signature et tampon (obligatoire)

Le : ..... / ..... / .....

Le présent certificat, valable 1 an sauf maladie intercurrente ou accident de plongée est remis en mains propres à l'intéressé(e) qui a été informé(e) des risques médicaux encourus.

**Informations au médecin signataire**

L'article L 231-2 du Nouveau Code de la Santé Publique prévoit que les Fédérations doivent veiller à la santé de leurs licenciés. En application de l'article L.231-2 de ce Code, la délivrance de ce certificat ne peut se faire qu'après un « *examen médical approfondi* » qui doit permettre le dépistage d'une ou plusieurs affections justifiant une contre indication temporaire ou définitive ; la liste indicative de ces affections figure au verso de ce certificat dont la délivrance doit être mentionnée dans le carnet de santé prévu par l'article L 2132-1 . Si le recours à un Médecin Fédéral FFESSM ou spécialisé en Médecine subaquatique et hyperbare vous paraît souhaitable , la liste de ces médecins est disponible auprès des structures fédérales de la FFESSM ou en consultant les sites web régionaux accessibles à partir de [www.ffessm.fr](http://www.ffessm.fr)

**CONTRE-INDICATIONS à la PLONGEE en SCAPHANDRE AUTONOME**

Février 2007

Cette liste est indicative et non limitative. Les problèmes doivent être abordés au cas par cas, éventuellement avec un bilan auprès d'un spécialiste, la décision tenant compte du niveau technique (débutant, plongeur confirmé ou encadrant).



**AUTORISATION PARENTALE**

**SEJOUR :**

NOM ET PRÉNOM DE L'ENFANT :

.....

Date du séjour : Du ..... Au .....

**A REMPLIR PAR LA FAMILLE**

Je soussigné(e) M. ou Mme .....

Responsable de l'enfant .....

L'autorise à participer à l'activité plongée durant le séjour.

Fait à ..... le.....

Signature

